

Des chiffres qui parlent

Les chiffres provisoires sur le referendum constitutionnel ont été rendus publics hier par le ministre de l'intérieur. Un certain retard a été enregistré dans la proclamation des résultats en raison de "difficultés qui n'étaient pas prévues". Ces difficultés ont pour noms deux bureaux de vote, l'un dans la localité de Boubacar Ben Amer relevant de la moughataa de Tidjikja, et l'autre dans la localité de Kouek à Ouad Amour relevant de Magtaa Lahjar. Les raisons de ce retard sont dues à une mésentente politique entre les populations pour le premier, et un désaccord entre la CENI et l'administration pour le second.

Pour en revenir au déroulement du vote et les chiffres qui se sont dégagés de ce référendum, il y a lieu de constater que ces résultats consensuels et plébiscitaires étaient prévisibles en raison du tapage et du martelage médiatiques et de la démarche autoritaire et paternaliste des autorités, CMJD et gouvernement de transition confondus. Si l'ambiance était quelque peu euphorique et bon enfant, c'est bien parce que notre peuple est toujours enclin à des concessions pour ses dirigeants.

Pour ce qui est des chiffres, il faut dire qu'ils correspondent à la réalité même si pareil score ferait rougir un tout petit peu sans toutefois choquer.

Une comparaison avec les chiffres du référendum de 1991 et ceux des précédentes élections à caractère national (en prenant comme exemple les deux présidentielles de 1992 et 2003), font apparaître des écarts énormes. Ce qui correspondrait selon les analyses à l'authenticité des chiffres en présence aujourd'hui, aussi bien au niveau des inscrits qu'au niveau des votants. Conjuguez cela avec l'engouement des mauritaniens pour la politique en général, leur mépris pour les voix discordantes, leur fort penchant pour l'unanimité (qui semble être un précepte du rite sunnite malékite fortement ancré, "aala rae eljamae"; "sur l'opinion de la Djemaa" tout, comme la "taaet weli el emr" "l'obéissance au commandeur" recommandée par le Saint Coran) et une forte campagne médiatique en faveur du oui, et vous aurez des résultats à l'image des résultats du présent référendum.

Le caractère cumulatif des anciennes listes électorales, qui ne sont jamais recoupées entre elles, fait de ces listes des listes surréalistes.

Ce qui attire surtout l'attention de l'observateur dans ces différentes listes, c'est l'écart entre les taux de participation relativement bas lors des précédents scrutins et très élevé présentement. Cela est dû, explique-t-on, au manque de fiabilité des anciennes listes.

A titre d'exemple pour la Wilaya de Nouakchott, le taux de participation était pour la constitution de 91 de l'ordre de 65,98 % contre 77,23% pour la constitution amendée de 2006.

Des chiffres qui parlent

Suite de la Une

Pour ce qui est du pourcentage du "oui" dans les deux référendums, à titre indicatif pour la ville de Nouakchott, il est de 97,16% en 1991, contre 95,27% pour celle de 2006.

Voici des données comparatives de quatre scrutins nationaux :

Constitution de 1991 :

Nombre d'inscrits= 853.176

Nombre de votants= 707.420

Taux de participation= 82,91%

Présidentielles de 1992 :

Nombre d'inscrits =1.184.036

Nombredevotants=568.719

Taux de participation =48,03%

Présidentielles de 2003 :

Nombre d'inscrits =1.093.359

Nombre de votants =673.591

Taux de participation =61,6%

Constitution de 2006 :

Nombre d'inscrits =989.798

Nombre de votants =757.340

Taux de participation = 76,51%

Le bond du chiffre des inscrits entre le référendum de 91 et les présidentielles de 92 et après se comprend facilement, et l'on constate que le taux de participation n'a pas pu suivre pour des limites des capacité d'absorption de la fraude. La diminution des chiffres d'inscrits à partir des dernières présidentielles et même avant est due en partie à l'introduction de la nouvelle carte nationale d'identité dite infalsifiable